

# Procédure pénale

Modalités de contrôle : examen terminal - écrit

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J8KPPEC

## Présentation

---

CM : Ce cours permet de voir (ou revoir) le programme de procédure pénale commun aux concours, c'est à dire essentiellement :

*Principes directeurs et dispositions générales de la procédure pénale et l'influence du droit européen des droits de l'homme*

*L'action publique*

*L'action civile*

*Les principaux acteurs de la procédure pénale*

*La phase préparatoire au jugement*

*Jugement et voies de recours*

*L'entraide répressive internationale*

## Objectifs

---

- Renforcer les connaissances en procédure pénale
- Travailler les questions juridiques de manière transversale
- Préparer à l'épreuve de droit pénal/procédure pénale du concours d'entrée à l'ENM

## Évaluation

---